



Janvier 2004

Journal gratuit
édité par
l'association

Numéro 04

Sommaire :

- P1 : Éditorial
- P2 : Regards sur l'eau
- P3 : Souvenirs...
- P3 : Adieu la « Galerie »
- P4 : Gestion de l'eau potable
- P5 : Coup de gueule
- P6 : Intervenants de la journée sur l'eau
- P7 : Schémas du secteur de Capbis
- P8 : Echos du conseil municipal
- P9 : Actualités
- P10: Recette
- P11: Le piéton brugeois
- P11: Plantations d'arbres
- P12 : rendez vous

EDITORIAL

Amoureuse de la nature et de la montagne, je rêvais de vivre dans une maison bien isolée près des Pyrénées. Après dix ans passés à Louvie-Juzon, nous voilà installés à Bruges, plus proche de la plaine de Nay que de la Vallée d'Ossau et en plus en plein centre du village ! Apparemment, mes rêves s'éloignaient et pourtant quel plaisir !

Quel plaisir d'aller à pied à l'épicerie, la Poste ou la mairie, quel plaisir d'avoir tous ces voisins à qui on peut rendre visite, toujours à pied ou que l'on rencontre si souvent dans la rue !

Quel plaisir de se promener avec la petite Coline au Padouin de la Guiroune, d'aller écouter le glou-glou de l'eau au lavoir, d'admirer sa belle architecture, de lancer des cailloux dans le Landistou, de le longer en espérant voir le martin-pêcheur ou les canards, de regarder encore tous ces ponts, de se balancer dans le saule pleureur et d'aller chercher le lait à la ferme. Bientôt ce sera le plaisir d'aller, encore à pied, à l'école. Et puis, que de gens sympathiques et intéressants, je me suis sentie accueillie de suite alors que je ne connaissais qu'une seule famille.

*L'association *Bien vivre à Bruges-Capbis-Mifaget* y est aussi pour quelque chose mais également, tout simplement, les relations avec les voisins.*

J'avoue que, bien qu'attachée à la Vallée d'Ossau, j'appréciais déjà Bruges dont j'aimais la place et le lavoir. Et apparemment je ne suis pas la seule puisque nombreux sont les nouveaux arrivants qui viennent occuper et réchauffer des maisons vides, restaurer des toits et continuer à faire tourner la vie dans le village.

En fait, ce ne sont pas mes rêves qui se sont éloignés, seulement mon ignorance des plaisirs de vivre dans un village, notamment celui-là !

Mireille GASSIOT-PRIOU

Edité à 400 exemplaires



« REGARDS SUR L'EAU »

La manifestation « Regards sur l'eau » du 22 novembre organisée par l'association BVA a connu une grande affluence. Nombreux en effet ont été les habitants et un peu moins nombreux les élus des trois villages à y participer mais également des personnes venues des communes voisines, voire d'assez loin.

Les motivations pouvaient être diverses et les participants sont venus soit attirés par le temps d'information et d'échange de l'après-midi, soit par la perspective d'un moment convivial autour d'une poule au pot et celle de danser « musette ».

L'après midi, la tente marabout prévue pour accueillir les personnes venues assister aux quatre débats s'est révélée trop petite mais tous ont quand même pu écouter attentivement :

- Jacques Bauer, hydrogéologue réputé qui a présenté les résultats de ses études sur l'origine de l'eau du Beez
- Jacques Mauhourat, de « Gabas nature » qui a ouvert le débat sur l'agriculture et la gestion de l'eau bien que le problème ne concerne pas directement les agriculteurs de nos trois villages
- Jean Charles Roussel, d' « Evasion Pyrénéenne » qui a présenté les différents types de nappes souterraines et leurs risques de pollution puisque elles aussi ne sont pas épargnées
- Henri Pagès, de l'association « Défense des usagers de la Plaine de Nay », qui a permis un débat sur la gestion publique ou privée de l'eau potable.

Dehors sous un ciel clément, Françoise Massaly, nouvelle Brugeoise et artiste de son état, a attiré, entre ses pinceaux, de nombreux artistes qui s'ignoraient pour réaliser collectivement une fresque magnifique sur le thème de

l'eau (voir carte de vœux).

La salle d'asile a accueilli tout l'après-midi les stands de diverses associations avec lesquelles on pouvait poursuivre les discussions autour des problèmes de l'eau avec « Gabas nature », SEPANSO (Société pour l'Etude la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest), ATTAC (Association pour la Taxation des Transactions financières pour l'Aide aux Citoyens) entre autre, mais aussi des plaisirs qu'elle peut offrir avec les « Bains de Secours », le Camping du Landistou, la Ligue de Protection des Oiseaux ...

Les enfants avaient aussi leur espace pour dessiner, jouer ou écouter l'histoire de la « Petite goutte d'eau ».

L'apéritif, offert à tous, a précédé la soirée très conviviale. La « poule au pot », délicieuse, a enchanté tous les palais ! Douze repas ont été servis à domicile pour que personne ne soit oublié des festivités.

Nous remercions Coco, notre cuisinier, et ses aides qui ont réussi un tel plat pour 180 convives.

Une tombola originale a clôturé ce festin.

Le groupe BRACCINI avait déjà accompagné en musique tout le repas et on avait déjà pu danser valse et javas.

Après la tombola, les amoureux de la danse ont pu s'en donner à cœur joie jusqu'à une heure très tardive.

On peut donc dire avec fierté que cette manifestation a été un succès et que nous avons offert à un public nombreux deux moments aussi importants l'un que l'autre dans la vie : un temps d'échange autour d'un thème sérieux et un temps pour la fête et la rencontre.

Mireille Gassiot-Priou



SOUVENIRS, SOUVENIRS ...



*Je me souviens du rire de mes enfants lors des spectacles de cirque des arbres de Noël du don du sang.
Je me souviens d'un couple d'éternels amoureux qui se promenait devant chez moi en se tenant par la main.
Je me souviens d'enveloppes laissées sous la porte, d'articles témoignant de notre engagement.
Je me souviens de ce grand gaillard, de ses grands gestes, de son grand sourire et de son grand cœur.
Je me souviens d'un après midi ensoleillé de décembre et de tant d'amis qui étaient là.*

Salut Georges.

Philippe Caussé

Adieu la « GALÉRIE DU PELERIN »

Jack et Sue Dunwell sont partis !

Ils sont partis par désillusion. Pourtant, ils y croyaient à la belle vie dans le sud de la France, à leur intégration au sein du village, à l'apport culturel et économique, aux échanges dans la communauté.

Nous, habitants de cette communauté, avons-nous cru à cette belle vie ?

Avons nous cru que des problèmes de cohabitation, de voisinage, de nationalité pouvaient se régler autrement que par la colère, la méchanceté, la lâcheté ?

Essayons donc, en regrettant ce triste départ de faire en sorte que l'histoire ne se répète pas et souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants.

Eric Erwes
Rémi Couratte-Arnaude
Annie Couratte-Arnaude



« *GESTION DE L'EAU POTABLE* »

La question du mode de gestion de l'eau potable dans le canton de Nay-Ouest semble maintenant réglée après le vote des délégués du syndicat AEP qui s'est tenue à Asson le 11 décembre 2003. Reprendre dans le détail ce que furent les péripéties de cette affaire pendant toute l'année 2003 me paraît trop long et, pour tout dire, assez imbuvable... Simplement, je souhaite vous informer des circonstances du vote auquel j'ai assisté dans le public et vous faire part de quelques interrogations et certitudes.

Après un discours long et musclé du président Laurent Aubuchou visant essentiellement à démontrer son intégrité intellectuelle (mais pourquoi donc ?) au nombreux public présent dans la salle, un court débat permit aux deux délégués de Nay, M. Malterre et Chabroux, d'affirmer leur préférence pour une gestion publique de l'eau potable en accord unanime avec leur conseil municipal. Deux autres délégués (Bourdettes et Arros-Nay) émirent à leur tour des critiques sur la manière dont les procédures se déroulèrent en général. Puis le vote eut lieu, résumé ainsi :

17 voix en faveur de l'affermage à la SAUR pour un bail de 12 ans ; 5 voix contre.

L'affaire étant entendue, le président L. Aubuchou se montra très satisfait (en oubliant ses promesses de candidat aux cantonales de 2001...) et en profita pour remercier certains maires venus spécialement le soutenir (M. Cassou, De Canet). Pour la petite histoire, sachez que nos deux délégués de Bruges Capbis Mifaget, M. Lagarde et Canis, votèrent comme un seul homme pour la SAUR alors que, le matin même du vote, ils n'avaient pas encore pris connaissance du contrat d'affermage. De là à dire qu'ils se sont jetés à l'eau à la suite de leur président tels des moutons de Panurge assoiffés, il n'y a qu'un pas que je n'oserai franchir...

Que dire des motivations de nos deux délégués de Bruges Capbis Mifaget ? Comment com-

prendre leur volonté d'écarter le mode gestion publique de l'eau potable et de vouloir en confier absolument la gestion à la SAUR alors que la société AGUR proposait un contrat moins cher ? Pourquoi n'ont-ils pas communiqué avec vous, les abonnés, afin de connaître votre sentiment à ce sujet ? Pourquoi ne pas avoir accepté un mandat du conseil municipal après débat et vote comme l'ont fait les élus de Nay ? J'avoue ne pas trouver de réponse honnête et cohérente à ces questions.

Je me permets quand même de vous rapporter une réflexion de notre maire lors d'une réunion du conseil municipal : « les élus ne veulent pas s'emmerder avec la gestion publique de l'eau potable » (parce que cela les mettrait directement face aux abonnés/électeurs en cas de problème éventuel ?). Quel courage intellectuel !!!

Je demeure convaincu que la gestion publique de l'eau potable dans notre canton est la solution la plus conforme à l'éthique et aux intérêts des consommateurs. Je rappelle que le tiers des syndicats AEP de notre département gère publiquement, de manière satisfaisante, son eau potable. Nous avons par ailleurs, la chance de profiter des sources et captages de la vallée de l'Ouzom qui sont abondantes et d'excellente qualité et qui ne nécessitent pas de traitement important. Je pense qu'il est vraiment dommage d'avoir transformé cette ressource précieuse en une marchandise dont la SAUR saura tirer les juteux profits que l'on sait.

EPILOGUE ? L'affaire est votée, certes. Mais une interrogation plane encore quant à la régularité de certaines procédures. L'association des consommateurs et usagers de la Vath Vielha étudie de près la question. Comptez sur moi pour vous informer de toute évolution possible de la situation

Pierre Aubuchou

SUJET QUI FACHE :

On parle depuis trois ans au moins du projet de déchetterie intercommunale (Asson, Bruges Capbis Mifaget, Arthez d'Asson) Où en est-on ? Le projet est tombé aux oubliettes ? Seront nous les derniers à nous débarrasser légalement de nos déchets ultimes (vieux matériel électroménager, ferraille.....) ?

« COUP DE GUEULE »

J'aime beaucoup la montagne et particulièrement les montagnes de Bruges. Quel luxe de pouvoir, à quelques kilomètres de sa maison, retrouver très vite les hêtraies touffues, plus haut les landes à genévriers, plus haut encore les pâturages, en grimpant sur des sentiers très anciens, tracés il y a très longtemps par des charbonniers et surtout des bergers ! Quelle récompense pour l'effort consenti, d'arriver en haut du Merdanson et de contempler la beauté du panorama, l'harmonie des paysages dessinés par des activités pastorales séculaires !

Quelle déception pour moi, en cette fin d'été, alors que je débouchais du sentier étroit et si bien ombragé, sur la clairière du col de Nabails, de découvrir la blessure infligée à la montagne par une piste de quad ! Deux à trois mètres d'emprise sur des versants raides, rochers dynamités, blocs repoussés sur l'aval de la pente qui n'attendent que le prochain orage pour tomber plus bas, végétation arrachée, bordures labourées et non consolidées. Et le tout jusqu'en haut du col de Pan ! Le Merdanson en a réchappé de justesse !

Mes réflexes professionnels m'amènèrent aux questions suivantes :

- ♦ Quel sera l'état de cette piste à la fin de l'hiver, après pluie et neige ? Qui va payer l'entretien ?
- ♦ A quoi et à qui va servir cette piste. ? Bien sûr aux bergers. C'est un métier difficile, et le pastoralisme est le garant de la survie de la montagne, montagne qui a besoin des troupeaux. La tâche des éleveurs doit être facilitée au maximum.
- ♦ Etait-il vraiment nécessaire de dégrader pour autant des versants aussi sensibles à l'érosion ?

Si la fréquentation de la piste par les quads des bergers peut se justifier, celle des autres utilisateurs me pose problème, étant donné la fragilité du milieu, et le danger de dégradation supplémentaire des versants. Il se trouve que je suis revenue plusieurs fois dans ce secteur, à pied, et que les quads que j'y ai rencontrés n'avaient pas des bergers comme occupants ! Certains ramassaient des champignons... Voilà pourquoi je ne suis pas dupe.

Si cette piste est réservée aux éleveurs, pourquoi n'y a-t-il pas un système pour interdire l'accès en quad à tous autres utilisateurs (chaîne, blocs. ...) ?

J'ai lu les articles parus dans la presse à ce sujet. Je pense que le journaliste était mal informé car, renseignements pris, la Direction de l'Environnement n'est pas venue sur cette piste et n'a donc pas pu conclure à « l'absence d'impact sur l'environnement ».

La montagne est notre richesse à tous, chacun a le droit de la fréquenter, mais pas à n'importe quel prix.

Françoise Gady Larroze



JOURNEE « REGARDS SUR L'EAU »

PAROLES D'INTERVENANTS

Pollutions des eaux souterraines

L'eau de surface est visible rivière, lac.... Et pourtant, à moins d'être aveugle, les pollutions existantes sont perceptibles. L'eau souterraine, c'est une nappe d'eau circulant sous nos pieds, méconnue de tous, et donc très vulnérable tant en quantité qu'en qualité. Nous trouvons trois grands types de nappes souterraines:

- **nappe alluviale** ou nappe d'accompagnement des rivières souvent baptisée nappe phréatique. C'est l'eau que nous pouvons retrouver dans nos puits.
- **grande nappe libre** :c'est celle que nous retrouvons dans notre piémont calcaire (Estibette, Jaut, Arbailles.)~,Elle est très sensible à la pollution car la circulation de l'eau y est rapide.
- **nappe captive**, séparée des précédentes par une couche géologique imperméable qui confine l'eau. En cas de pollution, c'est irrémédiable.

Sept milliards de m3 par an sont puisés dans les nappes d'eau souterraines, dont 50% pour l'eau potable.

Bien souvent, nous ne pouvons évaluer la quantité d'eau disponible et bon nombre de personnes pompent cette ressource sans pour autant l'économiser, la croyant inépuisable.

Côté qualité, là, méfiance ! Tout ce qui est déposé sur la terre se retrouve dans les eaux souterraines. Nos assainissements défaillants, les décharges non contrôlées, l'élevage extensif, la maïsiculture à outrance, les industries... Le pire, c'est un certain type d'agriculture avec des amendements non raisonnables, des élevages déversant des tonnes de lisier qui apportent des composants dangereux pour les nappes et donc pour l'homme.

Les médias rapportent des cas où l'eau du robinet est impropre à la consommation à cause des nitrates . Dans la plaine de Nay, il suffit d'analyser la nappe en mai/juin pour trouver des taux de nitrates de 90 à 120 mg par litre(la norme maxi pour l'eau potable est de 50 mg par litre). Ces nitrates ne sont pas anodins pour la santé et aujourd'hui les médecins généralistes de Bretagne font le rapprochement entre les nitrates et le taux alarmant de cancers de l'estomac dans la région.

Jean Charles Roussel

Les ressources en eau du massif calcaire de Capbis Pédéhourat ou « pourquoi il peut être risqué de boire, sans la traiter, l'eau des sources du Beez ? » .

La synthèse des colorations réalisées de 1989 à 2003, entre Pédéhourat et Capbis a confirmé que les sources du Beez étaient alimentées par deux réseaux souterrains (karstiques) distincts:

- **l'un établi au sein d'un *poljé***, dépression à fond plat en milieu calcaire, longeant le chaînon calcaire entre, Pédéhourat et les trois émergences (Oeil du Beez, sources du Curé et du Pré. Il fonctionne essentiellement par écoulement souterrain (régime dit noyé).

- **l'autre drainant le chaînon montagneux** par un réseau de fentes, de fissures et de drains spéléologiques fonctionnant essentiellement par écoulement à l'air libre (régime dit *vadosé*). C'est le système du chaînon.

Le système hydrologique du *poljé* est alimenté principalement en amont, par les pertes du Baset à la sortie de la vallée de Pédéhourat, et accessoirement sans doute latéralement sur son cours, par quelques écoulements descendant de la montagne. C'est la source du Pré qui constitue son exutoire le mieux caractérisé, tant par une régularité relative qu'une insensibilité notoire à la turbidité (eaux relativement claires). Le traçage du 15 août (coloration d'intensité maximale à cette source) confirme sans ambiguïté cette idée. Mais le système aboutit aussi aux deux autres sources.

Le système hydrologique du chaînon est alimenté essentiellement par des pertes plus ou moins pérennes situées en altitude (perte du Brouca, pertes du Chien) ainsi que par l'infiltration directe des pluies dans les anfractuosités du rocher. Il aboutit également aux trois sources mais favorise d'abord la source du Curé..

En période de fortes crues, même si le Baset est extrêmement chargé en éléments terrigènes, seules les sources de l'oeil du Beez et du Curé sont turbides. Cette turbidité provient uniquement du système hydrologique du chaînon, puisque la source du Pré reste limpide et relativement calme bien que l'on sache que les eaux infiltrées au niveau de la Perte du Chien lui parviennent directement. Les eaux baignant l'aval du *poljé* ont eu le temps de décanter avant d'atteindre la source du Pré.

En période d'eaux normales, lorsque les eaux des trois sources coulent limpides, ce sont les ressources du *poljé* qui sont mises à contribution.

En périodes d'eaux très basses (étiage extrême),comme en août 2003, le système hydrologique du chaînon est pratiquement à sec, puisque le débit global sortant des sources du Beez est voisin du débit du Baset à Pédéhourat, dans la zones des pertes. Dans de telles circonstances, l'alimentation des sources du Beez dépend du seul Baset.

Les ressources en eau principales du secteur de Capbis sont celles des écoulements souterrains du *poljé*. Mais celui-ci reçoit nécessairement toutes les pollutions des zones amont du Baset, puis le long de la plaine, celles provenant des activités agricoles (cultures et élevage) et des évacuations domestiques (fosses sceptiques et autres eaux usées).Il n'y a aucune critique dans cette observation : l'être humain a besoin d'espace pour exercer les activités dont il vit. Il faut simplement qu'il en reconnaisse en toute bonne foi les inconvénients. D'ailleurs une constatation identique mais à une échelle bien plus grande concerne l'oeil du Neez, résurgence des pertes du gave d' Ossau à Arudy, dont dépend l'alimentation en eau de la ville de Pau.

Seules des analyses bactériologiques et chimiques complètes des sources du Beez donneraient une réponse objective et franche. Mais jusque là une grande prudence s'impose.

Jacques Bauer

(version simplifiée par la rédaction)

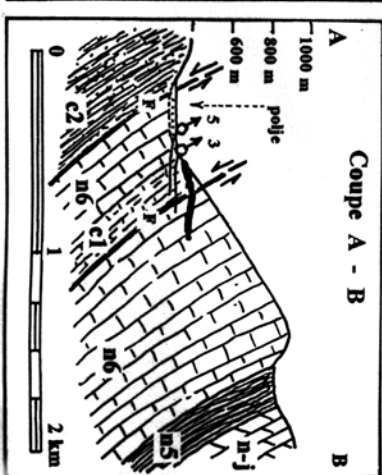
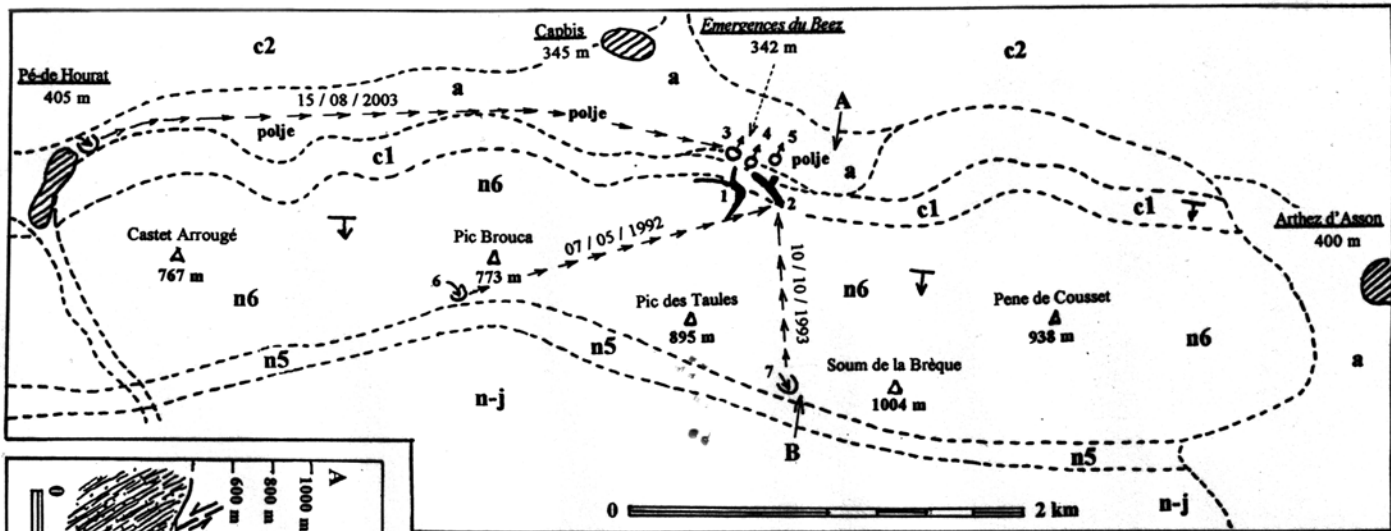
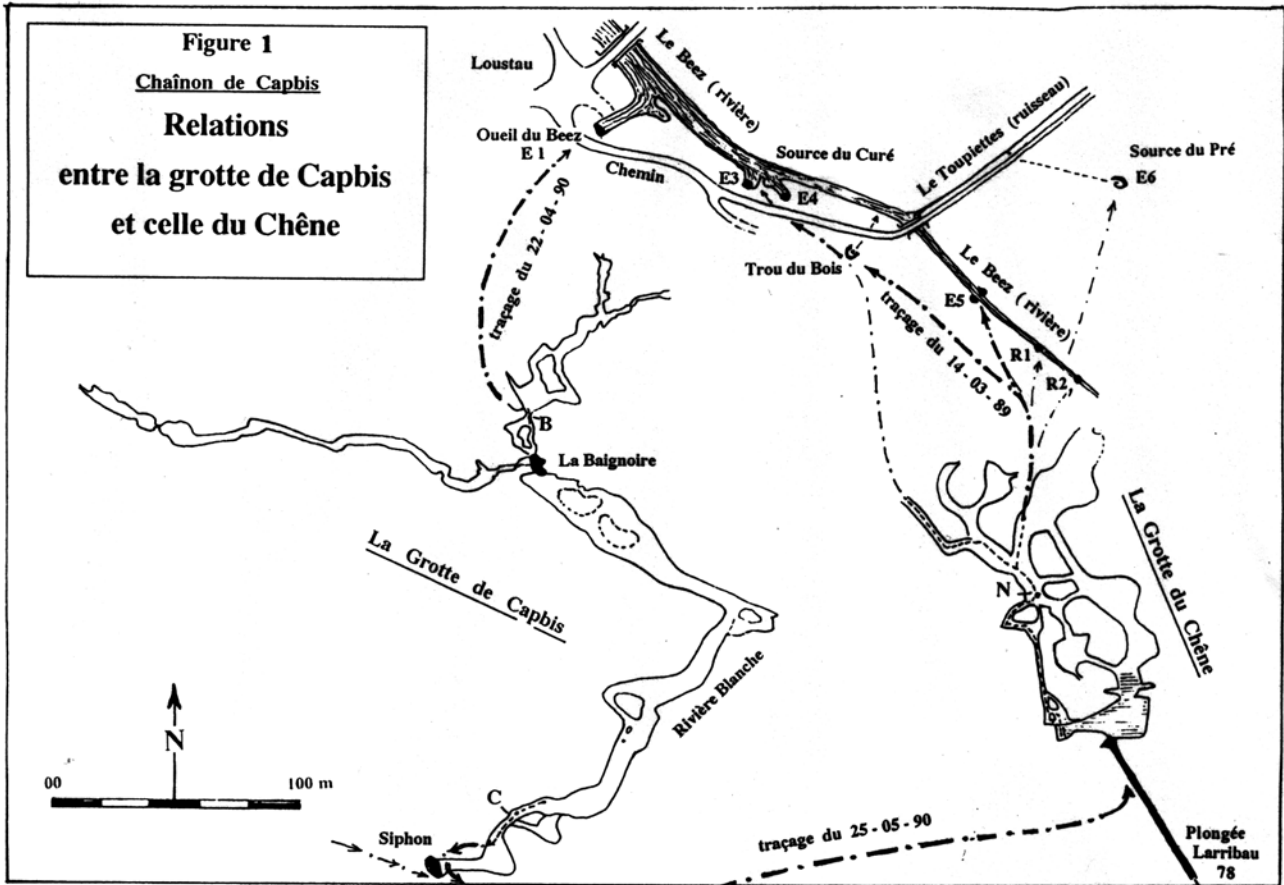


Figure 2 : Chaînon de Capbis - Plan et coupe

a	alluvions et colluvions	Δ	sommet	1	: grotte de Capbis
c2	Cénomaniens : flysch	F	faille (↘ mouvement)	2	: grotte du Chêne
c1	Aptien supérieur : calcaires marneux	- - -	contour géologique	3	: Oeil du Beez
n6	Aptien supérieur : facies urgonien	∇	pendage des couches	4	: Source du Curé
n5	Aptien inférieur : marnes	⊖	perle	5	: Source du Pré
n-j	Crétacé inférieur à Jurassique	⊕	émergence	6	: Perte du Brouca
		→	07/05/1992	7	: Pertes du Chien
					tracement (et date)

ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Vous êtes nombreux à me demander des nouvelles du conseil municipal. Il est vrai que devant le déficit en communication de l'actuelle municipalité (le maire et ses adjoints), je vous comprends ! Seul élu de la liste « Solidarité Brugeoise » de 2001, minoritaire sur bon nombre de sujets et lassé par l'absence de débat et de méthode au sein de notre assemblée, j'ai décidé de vous faire part de la façon dont sont traitées certaines affaires par vos élus.

A propos de conseil municipal, savez-vous que nous ne sommes plus que treize ? Michel Barbé et Martine Soulié ont démissionné depuis plus d'un an, pour des raisons très personnelles...

L'institution de la taxe professionnelle unique (TPU) au sein de la communauté de communes de la Vath Vielha décidée le 15 décembre 2003 par une large majorité de délégués est un acte très important, à mon avis, de la vie politique locale. En effet, la communauté de communes de la Vath Vielha va être dotée, grâce à la TPU, de moyens financiers considérables qui vont lui permettre d'investir dans des projets jusqu'ici hors de portée (par exemple une piscine intercommunale couverte de **5 millions d'euros** !). C'est parfait, me direz-vous, cela va dans le sens de l'histoire ! Mais l'expérience nous apprend que tout nouvel avantage s'accompagne souvent d'inconvénients par-

fois insidieux. Sommes-nous sûrs, par exemple, que cette puissance financière n'aura pas, à terme, une incidence sur l'identité et l'autonomie de nos petites communes après des transferts de compétences inévitables ? Les plus gros mangent toujours les plus petits...

Nos deux délégués de Bruges Capbis Mifaget (M. De Canet et Lagarde) savent certainement où ils mettent les pieds puisqu'ils ont voté pour la TPU après avoir refusé un débat minimum au sein du conseil municipal, malgré mon insistance répétée, et en oubliant volontairement de vous informer de cette affaire, vous les citoyens. Bonjour la démocratie ! A Bruges Capbis Mifaget, nous avons des délégués de droit divin !

La commune de Bruges Capbis Mifaget est **propriétaire d'un vaste territoire montagneux** cadastré sur les communes d'Asson, de Louvie-Juzon et de Castet. Une partie est louée sous forme de contrat territorial d'exploitation (CTE) le reste étant sous régime forestier. Nous pouvons dire que trois acteurs principaux se partagent nos montagnes : le Groupement Pastoral et un éleveur d'Asson en CTE, l'ONF et l'association de chasse de Bruges. Récemment, nous avons pu constater dans la presse locale que certains de ces acteurs savaient prendre des initiatives intéressantes et très médiatiques ! Cependant, les objectifs de ces trois acteurs n'étant pas forcément conver-

gents, chacun essaie de tirer la couverture à lui en exerçant des pressions plus ou moins discrètes sur le conseil municipal. J'ai demandé à plusieurs reprises qu'une politique mûrement réfléchie soit élaborée pour déterminer ce que nous voulons faire, tous ensemble, de ces montagnes au lieu de procéder au coup par coup sous la pression des uns ou des autres. Je ne suis pas sûr d'avoir été entendu ...

L'assainissement du bourg de Bruges aborde sa phase finale avec la dernière tranche d'importance. Les travaux de l'ensemble du quartier Maubec devraient être effectués en 2004. Le plan de zonage et l'enquête publique qui auraient dû normalement être faits avant le début des travaux, nous ont été imposés en 2003 pour obtenir la dernière subvention de l'Agence de l'eau. Nous avons donc perdu une année. Je me dois de vous informer que ce retard va contribuer au déséquilibre, prévisible par ailleurs, du budget « fonctionnement » de l'assainissement (non recouvrement des taxes de raccordement espérées pour 2003). En clair, si une solution budgétaire n'est pas trouvée, le prix de l'eau assainie devra être augmenté.

La suite au prochain numéro...

Pierre Aubuchou

ACTUALITES



Il est d'actualité aujourd'hui de supprimer tous les petits bureaux de poste desservant les villages.

Que va devenir la poste de Bruges ?

C'est la question que se posent tous les habitants de Bruges Capbis Mifaget mais aussi ceux de Lys dont la fréquentation est grande étant donné l'éloignement des autres agences postales par rapport à leurs domiciles.

Tantôt on nous rassure, tantôt on nous inquiète.

Dernièrement, dans la

presse locale, la Direction de la Poste précisait, concernant Bruges, « que la population devra s'investir si nous voulons conserver ce bureau ».

Actuellement, la fréquentation au guichet est estimée à une heure par jour ! Evidemment dans ces conditions, il est bien difficile de maintenir les locaux et le personnel. L'investissement de la population suffira-t-il à changer le cours des choses, c'est à dire à porter ce temps au minimum prévu : soit huit heures par semaine d'activité au comptoir.

Ces projets de suppression à court terme des bureaux de poste entraîneront en particulier la disparition des métiers de la poste ... car comme le disait récemment cet employé des Postes : « C'est un véritable métier que l'on brade à des surfaces marchandes ».

Il faut donc essayer pour ce qui nous concerne, de faire un effort pour avoir toujours à portée de notre domicile un service public nécessaire, agréable et conserver cette relation avec un personnel qualifié.

Que faut-il faire ?

A nous tous, élus et habitants, défendons nos services publics.

Il faut que Bruges Capbis Mifaget garde sa poste, utilisons la. Et, dès maintenant, envoyons des milliers de lettres à la famille et aux amis lointains !

**Très bonne année
à notre Poste !**

Monique Larqué



RECETTE DES CRESPETS



Ayez une demi livre de fleur de farine de blé bien saine et six œufs frais. Mettez à chauffer un bon quart de litre d'eau, salez un peu, si vous voulez, dans laquelle vous faites fondre 100 à 150 grammes de beurre ; ajoutez une peau de citron, une cuillerée à soupe de rhum et un bout de vanille : faites bouillir quelques minutes doucement, retirez la casserole du feu, ôtez le citron et la vanille et, d'un seul coup, jetez-y la farine.

Avec un bâton, l'*esplène*, tourner vivement et remettez sur le feu en tournant toujours jusqu'à ce que vous ayez obtenu une pâte bien lisse, homogène et assez épaisse, comme *broye ou pastet*. Versez alors dans une *terrisse* de grande taille afin d'y travailler la pâte aisément. Attention ! cassez un œuf, un seul, videz-le dans la terrine et avec le bâton, tourner et faites « avaler » l'œuf par la pâte ; vous ferez ainsi absorber les six œufs, l'un après l'autre.

Maintenant, (c'est ici le secret des gros beignets), travaillez longuement la pâte, la tournant dessous, dessus, la tailladant avec le bâton, sans arrêt, jusqu'à ce que la fatigue vous fasse tomber les bras. *Tout gourmande que coûte*. La masse ainsi se gonfle d'air qui « soufflera le beignet » !

Lorsque la pâte vous paraît assez fine, portez le récipient au coin du foyer ; couvrez-le avec un édreton ou une couverture de laine et laissez reposer une heure ou deux mais pas plus.

La conduite du feu est très importante ; si c'est à feu de bois que vous devez cuire les beignets, il est bon qu'il y ait une sole ardente, *un bon carbouta*, et que les bûches soient de bois sec, sans odeur de moisi. Vous aurez aussi du petit bois de branches pour forcer le feu au moment voulu.

La pâte étant assez reposée, placez sur le feu un chaudron ou une large casserole de cuivre, étamé si possible, et faites-y fondre en quantité suffisante -il en faut assez- de la bonne graisse de *la toupie* ou bien de l'huile d'olives. Elle sera au point voulu quand elle fumera et qu'ayant mis un peu de mie de pain rassis, celle-ci « frémira ».

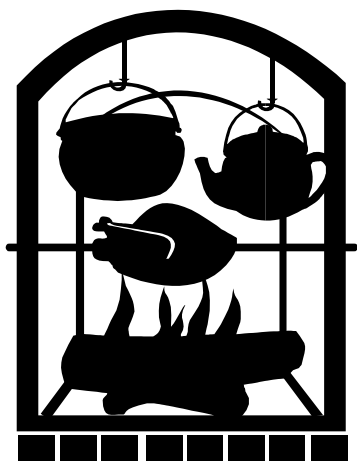
Avec une cuiller passée à la graisse chaude, prenez alors de la pâte gros comme un petit œuf de poule et faites-en glisser dans la graisse autant de cuillerées que le récipient en pourra contenir, en laissant toutefois assez d'espace pour le gonflement des beignets, car la pâte va fortement souffler et il ne faut pas qu'ils se « gênent » les uns sur les autres.

Naturellement, la pâte a fait refroidir la friture : prenez donc une poignée de menu bois et réchauffez jusqu'à bouillonnement. Les beignets alors remontent, dansent et font la cabriole, *lou culhebet* ; laissez-les cuire et entretenez le feu sans forcer.

Quand ils sont dorés à point, retirez-les avec une longue fourchette, posez-les doucement dans *un tistet* (grand panier garni d'une serviette), et saupoudrez sans retenue de cassonade.

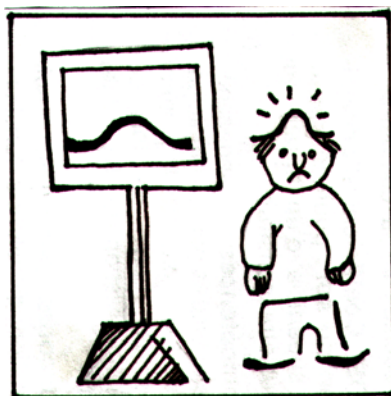
On peut manger chaud ou froid.

F.G.L. d'après Simin Palay : la cuisine du pays



LES MESAVENTURES DU PIETON BRUGEOIS

Les fêtes de Noël approchant, le piéton se rend chez l'excellent charcutier de Bruges pour y acheter les victuailles traditionnelles du réveillon. Il chemine tranquillement sur le côté droit de la rue Albert Saléza, la tête pleine de pensées gastronomiques qui lui mettent l'eau à la bouche, quand, arrivé devant la charcuterie, un fort bruit de moteur le ramène à la réalité. Curieux, il tourne la tête, tout en continuant à marcher sur le bas côté, et constate qu'une puissante moto roulant très vite va bientôt le dépasser.



Soudain, le piéton heurte un obstacle qui le renverse, les quatre fers en l'air ! Moitié étourdi, il voit la moto le dépasser en évitant par la droite le passage surélevé et se rend compte qu'il a été déséquilibré par un panneau de signalisation routière. Heureusement, plus de peur que de mal ! Le piéton est jeune et sportif !

Reprenant rapidement ses esprits, le piéton se demande ce que lui vaut une telle mésaventure sur des lieux qui ont été récemment sécurisés.

- Pourquoi avoir placé les panneaux si bas, alors qu'ils devraient être à deux mètres du sol selon la réglementation ? Ceci n'est même pas digne d'un mauvais vidéo gag !

- Pourquoi ne pas avoir prévu un bout de trottoir de part et d'autre du passage surélevé, afin d'empêcher les petits malins de le franchir plus vite, en roulant sur le bas côté, et ainsi sécuriser le déplacement des piétons ?

Ces dispositions, et c'est là le plus surprenant, ont bien été prises sur les deux autres passages surélevés, à l'entrée et à la sortie du village, où les piétons sont pourtant plus rares !

Il paraît que la municipalité est consciente de ces incohérences susceptibles de créer des accidents. Souhaitons qu'elle y remédie rapidement.

Le Piéton

(à suivre)

PLANTATIONS D'ARBRES

De magnifiques articles ont été publiés dans la presse à propos des plantations d'arbres sur notre commune. Cette initiative menée conjointement par le groupement pastoral et une société de chasse est certainement très heureuse. Bien que le seul but de ce reboisement est d'attirer les sangliers pour plus tard les tracter, chasse et traditions obligent, tout est peut être mieux ainsi pour la non

Notre association a été contactée d'œuvre à ces opérations de plantation. Notre association a été contactée par un représentant de ces planteurs de être pris. Malheureusement lors de la journée de plantation, d'agriculture différente, etc...Reportage journée. Depuis les planteurs ne veulent plus



Avant de nous engager nous avons demandé à un représentant de ces planteurs de nous expliquer le projet. Rendez vous devant nous pour parler. Avant de nous engager nous avons demandé à un représentant de ces planteurs de nous expliquer le projet. Rendez vous devant nous pour parler.

Nos villages sont riches en diversité. Il y a des chasseurs, des écologues de salon, des planteurs, des agriculteurs, des fonctionnaires, des ouvriers, des opposants à l'ours ou des partisans, des Brugeois, des « pas Brugeois » ... Pourtant nous avons tous une valeur commune : celle d'avoir choisi de vivre à Bruges Capbis ou Mifaget. Et en cela nous partageons certaines conceptions de qualité de vie, d'environnement et de fraternité.

Alors continuons à discuter.

Philippe Caussé

*Association Bien vivre à
Bruges-Capbis-Mifaget*

Siège social :

*Mairie de Bruges
64800 BRUGES CAPBIS MIFAGET*

Présidente :

*Françoise GADY-LARROZE
Téléphone : 05 59 71 09 69
Mail : fgdy-larroze@netcourrier.com*

Vice-présidents :

*Pierre AUBUCHOU
Mireille GASSIOT-PRIOU*

Secrétaire :

*Dominique RANNOU
Téléphone : 05 59 71 05 96
Mail : rannoud@tiscali.fr*

Secrétaire adjoint :

Pierre DUPLEIX

Trésorier :

*Philippe CAUSSE
Téléphone : 05 59 71 10 23
Mail : p.causse@wanadoo.fr*

Trésorier adjoint :

Jean Michel GADY-LARROZE

Membres du bureau :

*Michèle CARLADOUS
Annie CAUSSE
Annie COURATTE-ARNAUDE
Eric ERWES
Catherine GADIOU
José GONZALEZ
Julien KOBIERZYCKI
Monique LARQUE
Norbert POUYDEBAT*

Réalisation du journal : Catherine GADIOU

Dessins : Françoise MASSALY

Prochains rendez-vous :

**VENDREDI 30 JANVIER
Salle de L'Asile à Bruges
FILM CONFERENCE
LES MOTS DE GURS**

*Avec la participation de Claude LAHARIE, historien
En collaboration avec
« PLAINE ECRAN » et « FER ET SAVOIR FAIRE »*

**VENDREDI 20 FEVRIER
CONFERENCE ET DEBAT
Sur les inondations**

Avec l'Association GEODE

**DIMANCHE 28 MARS
VISITE DES TOURBIERES
DE BUZY**

Rendez-vous à 10 heures Place de Bruges

Prochainement

- *Journée sur la « transhumance »*
- *Parcours découverte du petit patrimoine*
- *Visite du Camp de GURS*
- *Marche sur le « Chemin de Compostelle »*



NOM et PRENOM :

ADRESSE :

N° de téléphone :

Adresse électronique pour recevoir les infos par Internet :

Joignez un chèque de 10 € par adhésion ou 5 € pour les jeunes et les chômeurs à l'ordre de l'Association